

Service de la formation professionnelle
Monsieur
J.-P. Delacrétaz
Adjoint au chef de service
Rue Saint-Martin 24
1014 Lausanne

Lausanne, le 15 novembre 2001
T:\DIRCVCI\INFODIR\PREAVIS\PREAVI01\POL0149.DOC
JUG/fkr

Prescriptions de formation pour le constructeur d'appareils industriels

Règlement concernant les cours d'introduction pour la profession de techno-imprimeur

Monsieur,

En réponse à vos consultations, nous vous informons que les membres que nous avons contactés n'ont formulé aucune remarque particulière sur les projets cités en titre.

En vous remerciant de vos consultations, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Alain Maillard
Directeur adjoint

Julien Guex
Sous-directeur